

AVMOR
950 MICHELIN
LAVAL QC H7L 5C1

Section I. Identification et utilisation du produit

		HMIS (HFRP)	
		Dangers pour la santé	1
		Risques d'incendie	0
		Réactivité	0
		Protection personnelle	b
Nom commun / commercial	FIESTA DETACHANT CONCENTRE	TMD	Substance non réglementée par le TMD (Canada).
SIMDUT	D2B	NIP	Non applicable.
Code	1394	GE	Non applicable.
Utilisation	Détachant concentré. Nettoyant		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Alcool C12-15 éthoxylé	68131-39-5	7 - 13	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 4150 mg/kg [Rat.].
Nonylphénol éthoxylé	9016-45-9	5 - 10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1310 mg/kg [Rat].
Triphosphate pentasodique	7758-29-4	1-5	Non disponible.	Non disponible.

Section III. Premiers soins

Contact oculaire	Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. On peut utiliser de l'eau FROIDE. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Couvrir la peau irritée avec un émollient. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. On peut utiliser de l'eau FROIDE. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.
Inhalation	Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé.
Ingestion	NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appeler un médecin immédiatement. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Liquide. (Liquide clair et visqueux.)	Couleur	Incolore.
pH (sol.1%/eau)	Neutre.	Odeur	Légèrement alcoolisée.
pH (concentré)	10 - 11	Volatilité	80% (v/v).
Point d'ébullition	Moyenne pondérée: 120.54°C (249°F)	Densité de vapeur	Moyenne pondérée: 1.01 (Air = 1)
Gravité spécifique	1.02 - 1.03 (Eau = 1)	Pression de vapeur	La plus haute valeur connue est 2.3 kPa (à 20°C) (Eau).
Solubilité	Facilement soluble dans méthanol, éther diéthylique. Soluble dans l'eau froide, l'eau chaude. Très légèrement soluble dans n-octanol.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est	Ininflammable.
Température d'auto-ignition	Non disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Produits de dégradation	oxydes de carbone (CO, CO ²). phosphates oxydes d'azote (NO, NO ² ...)
Mode d'extinction	PETIT INCENDIE: Utiliser de la poudre EXTINGTRICE. Test GROS INCENDIE: Utiliser de l'eau pulvérisée, vaporisée ou une mousse. NE PAS utiliser de jet d'eau.

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Produits de décomp.	Voir produits de décomposition en cas de feu.
Réactivité	Légèrement réactif à réactif avec agents oxydants, les substances organiques, les acides, les agents réducteurs, les métaux, les alcalins.

Section VII. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Ingestion.
Toxicité pour les animaux	Toxicité orale aiguë (DL50) > 5000 mg/kg (rat - valeur calculée)
Effets aigus	Dangereux en cas contact avec les yeux (irritant), d'ingestion. Légèrement dangereux en cas de contact cutané (sensibilisant). L'inflammation des yeux est caractérisée par des rougeurs, des larmolements et des démangeaisons.
Effets	EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TERATOGENÈNES: Non disponible. TOXICITÉ POUR LE

chroniques DÉVELOPPEMENT: Non disponible. Une exposition répétée ou prolongée à la substance peut entraîner des troubles aux organes cibles. Une exposition prolongée peut causer une irritation chronique des yeux et de la peau.

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus Recyclez, si possible. Consulter les autorités locales ou régionales.

Entreposage Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

Précautions Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Mettre les contenants de ce produit à la masse. NE PAS ingérer. Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des matières incompatibles.

Déversement ou fuite Diluer avec de l'eau et absorber avec une vadrouille, ou absorber avec une substance inerte sèche et mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences locales et régionales.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants Gants.

Respiratoire Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Yeux Lunettes de sécurité.

Autres Lunettes de sécurité, gants, vêtement de protection complet et bottes sont recommandés lors de la manipulation de grandes quantités en vrac, de feu ou de déversements.

Contrôles d'ingénierie Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 16 août 2007

Imprimé le 16 août 2007

EMERGENCY: CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS Système d'Identification sur les matières dangereuses

SIMDUT Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

TMD Transport des Matières Dangereuses

NIP Numéro d'Identification du Produit

GE Groupe d'Emballage
